

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude  
 Service de Prévention des Risques et de la Sécurité Routière



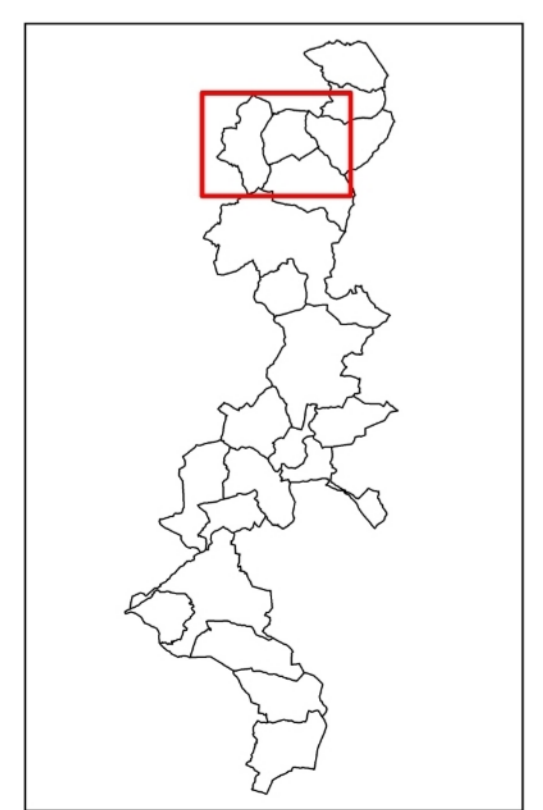
**Plan de Prévention des Risques d'Inondation**

**Bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude**

Communes de CEPIE ET SAINT-MARTIN-DE-VILLEREGLAN

Approuvé le : 5 novembre 2018  
 Arrêté Préfectoral n°DDTM-SPRISR-2018-032  
 Arrêté Préfectoral n°DDTM-SPRISR-2018-045

**CARTOGRAPHIE HYDROGÉOMORPHOLOGIQUE**



Echelle : 1:10 000  
 0 200 400  
 Mètres



Plaine Alluviale Fonctionnelle	Limites Morphologiques
Lit mineur	Limite de pied de versant
Lit mineur enterré	Limite de plaine alluviale
Lit mineur	Talus net
Lit moyen	Remblais
Lit majeur	Ruissellement sur versant
Lit majeur exceptionnel	Axe d'écoulement en crue
Bassin de rétention	Emprise inondable d'une crue exceptionnelle
Retenue d'eau artificielle	Remblais
Zone de ruissellement agricole ou urbain en nappe	Cône de déjection
<b>Terrains Encaissants</b>	Limite communale
Versant	
Terrasse Alluviale	
Colluvions	